

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, mercredi 27 mars à 18h30 à la Mairie sur convocations individuelles adressées le 18 mars.

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Compte administratif 2023
- Compte de gestion 2023
- Affectation du résultat 2023
- Taux des taxes
- Budget primitif 2024
- Subventions aux Associations
- Cartes Avantages Jeunes
- Révision du Plan Communal de Sauvegarde
- Dispositif New Deal mobile
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Gérard GIONO, Christian PONARD, Jean Michel GABET, Catherine CORNIER, Franck GUILLOT, Hubert MARTIN.

Absent excusé : Guy SCHENCK donne pouvoir à Catherine Cornier

Secrétaire de séance : Franck GUILLOT

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

## **- Compte administratif 2023 :**

|                         |               |
|-------------------------|---------------|
| Fonctionnement excédent | 146 257.90 €  |
| Investissement déficit  | - 44 518.98 € |
| Excédent de clôture de  | 101 738.92 €  |

- Principales dépenses de fonctionnement : travaux entretien de la Commune, SIVOS et autres syndicats, salaires et charges (secrétaire de mairie), indemnités des élus.
- Principales recettes : taxes locales, dotations, locations
- Principales dépenses d'investissement : remboursement du capital des emprunts, travaux.
- Principale recette : autofinancement.

Délibération approuvée à l'unanimité.

**- Compte de gestion 2023** : Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, considérant la régularité des comptes, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération approuvée à l'unanimité.

**- Affectation du résultat 2023** : Le Conseil décide de reporter le résultat de fonctionnement 2023 comme suit :

|                  |               |
|------------------|---------------|
| Fonctionnement : | 146 257.90 €  |
| Investissement   | - 44 518.98 € |

Délibération approuvée à l'unanimité.

**- Taux des taxes** : Le Conseil Municipal décide de procéder à la diminution du taux des taxes pour l'année 2024 (cause de l'augmentation des bases et de l'augmentation d'1 par la communauté d'agglomération) et de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe Foncière Bâti : 34.50 ->10.14 taux de la Commune (11.14 années précédentes)  
-> 24.36 taux du Département
- Taxe Foncière Non Bâti :38.48 (39.60 années précédentes)
- Taxe d'habitation : 8.13 (9.13 années précédentes)

Délibération approuvée à l'unanimité.

- **Budget primitif 2024** : Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2024 :

Fonctionnement équilibré en dépenses et en recettes : 340 811.92 €

Investissement équilibré en dépenses et en recettes : 161 323.98 €

A noter : une provision au titre des travaux d'aménagements de l'aire de jeux

Délibération approuvée à l'unanimité.

#### **- Subventions aux associations**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 350€ à la Coopérative Scolaire, une subvention de 70€ au Souvenir Français et une subvention de 100€ à l'Association des Secrétaires de Mairie du Jura.

Une subvention exceptionnelle a été attribuée à l'Association de la Jeunesse Rurale Vernantoisienne, en soutien de l'organisation d'un trail sur la Commune, d'un montant de 1 000€.

Délibération approuvée à l'unanimité.

#### **- Cartes Avantages Jeunes**

Le Conseil Municipal souhaite, comme les années précédentes, offrir les Cartes Avantages Jeunes aux jeunes de la Commune âgés de 3 ans à 30 ans.

Délibération approuvée à l'unanimité.

#### **- Révision du Plan Communal de Sauvegarde**

Le plan communal de sauvegarde définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Le plan communal de sauvegarde est mis en œuvre pour faire face à un événement affectant directement la commune ou dans le cadre d'une opération de secours de grande ampleur.

Le Conseil Municipal approuve le Plan Communal de Sauvegarde révisé et précise que ce dernier est consultable en mairie

Délibération approuvée à l'unanimité.

#### **- Dispositif New Deal de téléphonie mobile : Approbation Dotation**

L'Etat porte un programme pour déployer des équipements de téléphonie mobile permettant de couvrir les zones blanches ou grises, là où la couverture réseau est inexistante ou très difficile pour les 4 opérateurs leaders, nommé « dispositif New Deal de la téléphonie mobile ». La Commune de Vernantois a été retenue dans le cadre de la dotation 2024. Le Conseil Municipal approuve la dotation 2024 pour la Commune et par conséquent l'inscription de la Commune de Vernantois sur l'arrêté ministériel qui entérine l'attribution d'une dotation à la Commune

Délibération approuvée à l'unanimité.

#### **Comptes-rendus de réunions :**

##### Affaires Culturelles : Déléguée : Catherine CORNIER

La réunion a eu lieu à la médiathèque des 4C. Celle-ci a retrouvé son niveau d'entrées en 2023 par rapport à 2018/2019 soit 27 600 entrées. La nomination imminente d'un(e) nouveau(elle) directeur(trice) du Conservatoire après 11 candidatures retenues. Les Journées du patrimoine sont prévues les 21 et 22 septembre 2024.

L'organisation du Festival des "nuits rebelles " à Verges est le 23 juin 2024 puis à Courbouzon le 28 juin 2024.

##### Ateliers SCOT : Délégué : Hubert MARTIN

Ateliers faits les 14 et 26 mars à Messia-sur-Sorne, Il y avait environ 20 à 25 participants (maires ou conseillers municipaux, agents, experts, ...)

Le 14 mars : hiérarchisation des communes, bourg-centre, bourg, commune-relai (exemple : Doucier) et requalification des ZAC

Le 26 mars : recensement et implantation des énergies renouvelables et qualification des communes eu égard au paysage (village-rue, en étoile, dispersé, ...)

Commission transition écologique : Délégué : Hubert MARTIN  
Réunion faite le 14 mars. Rappels sur les espèces invasives et/ou dangereuses : ambrosie (réfèrent, signalement), frelon asiatique (pièges à disposition), chenilles processionnaires (signalement possible sur le site [www.informetaville.com](http://www.informetaville.com)). La prochaine réunion TEOM/REOM aura lieu le 9 avril à 18h.

Syndicat Heute-La-Roche: Délégué : Franck GUILLOT

Réunion annuelle Gendarmerie : Franck GUILLOT

SIDEC : Délégué : Franck GUILLOT

#### Questions diverses :

Eglise : Remise en place de tuiles qui se sont envolées. Démoussage d'une partie du toit est prévue durant le printemps.

Mât photovoltaïque : La pose du mât photovoltaïque présent à l'arrêt de bus est prévue début avril.

Rue de la Liberté : Aménagement terminé, il reste quelques finalisations (balayage, marquage).

Pelouses sèches : Le dossier a été accepté par le Département, la labellisation devrait prendre effet prochainement.

Arbre de la Paix : Un arbre de la paix sera planté près du monument aux morts lors d'une cérémonie nationale.

Aire de jeux : Redémarrage des travaux prévus courant avril (fin).

Séance levée à 21h30

Le secrétaire de séance  
Franck GUILLOT

